



Retranscription du point de presse hebdomadaire de l'ONUCI

(Abidjan, le 24 mars 2011)

Hamadoun Touré (Porte-parole de l'ONUCI) : Bonjour Mesdames et Messieurs et bienvenue à ce point de presse hebdomadaire. J'ai un invité aujourd'hui, Guillaume Ngefa, de la Division des droits de l'Homme. Il fera sa présentation sur la situation dans ce domaine. Auparavant je ferai juste un point général en commençant par les questions militaires.

La Force a exécuté, au cours de la semaine écoulée 1 114 patrouilles terrestres et aériennes. La ville d'Abidjan a enregistré à elle seule 151 patrouilles terrestres. C'est à l'occasion d'une de ces patrouilles que nous avons pu rapporter le 17 mars 2011, les douilles d'obus de mortier de 81mm tirés au marché d'Abobo et dans ses environs, par les forces spéciales du camp du Président Gbagbo.

A ces patrouilles s'ajoutent des vols de reconnaissance des hélicoptères armés MI 24 exécutés samedi 19 mars 2011 au-dessus d'Abidjan.

Les militaires ont également conduit des opérations humanitaires avec les consultations médicales gratuites offertes à 1 228 patients alors que 22 100 litres d'eau potable ont été distribués, soit une augmentation de 100% en soins médicaux et de 10% en fourniture d'eau potable.

Dans le domaine social, la Force continue d'exécuter des projets à impact rapide. Nous dénombrons actuellement 7 projets en cours d'exécution dans les localités d'Abobo, de Bolequin, de Séguéla, de Bouaké, de Danané, de Duékoué et de Toumodi.

Sur un autre registre, l'ONUCI note avec regret l'absence des kiosques d'une partie de la presse ivoirienne, pour la seconde fois en moins d'un mois. L'ONUCI exhorte toutes les parties concernées à créer une atmosphère favorable au travail des journalistes pour permettre aux populations de bénéficier pleinement de leur droit à l'information avec des opinions plurielles.

Dans le cadre de sa campagne de sensibilisation, l'ONUCI organise les 29, 30 et 31 mars prochains à Sinématiali les Journées dites de l'ONUCI. Cette activité de sensibilisation et d'information, à laquelle vous êtes d'ailleurs familiers, sera l'occasion pour la mission de prodiguer des soins gratuits aux populations, de rencontrer les associations de femmes, de jeunes, les médias, pour discuter avec ces groupes dans des ateliers spécifiques. Le forum avec la population sera un espace d'échanges directs en vue de lever les équivoques et de mieux expliciter les raisons d'être de l'ONUCI dans le pays. Comme vous le savez, il y aura la partie dite ludique, c'est-à-dire qu'il y aura des matches de football et un concert pour constituer un autre temps de ces journées dédiées à la contribution à un environnement électoral apaisé.

Avant Sinématiali, dans la Vallée du Bandama, la localité de Languibonou accueille demain, vendredi 25 mars, une session de sensibilisation. Le même jour, l'ONUCI co-organise avec la mairie de Massala, un tournoi de football à Gbogolo, à 33 km de Séguéla. L'événement regroupera 12 villages, tous engagés pour la préservation de l'environnement électoral apaisé.

Enfin, le 30 mars, la cité d'Allanguouassou, dans la Vallée du Bandama, accueillera ONUCI Tour. C'est un autre concept de la mission qui offre une plateforme de discussion à tous, populations avec les différentes composantes de l'ONUCI sur le terrain.

Maintenant je voudrais donner la parole à Guillaume pour sa présentation sur les droits de l'homme. Ensuite nous prendrons vos questions.

Guillaume Ngefa (Directeur adjoint de la Division des droits de l'Homme) : Merci Hamadoun. Je me permets de vous faire le point

des derniers développements relatifs aux droits de l'homme. Comme vous le savez, la semaine a été dominée par les opérations de pilonnage de la commune d'Abobo par les Forces spéciales du Président Gbagbo, à partir du Camp commando d'Abobo et des quartiers avoisinants, notamment Angré et Plateau Dokoui. Ces forces spéciales appuyées par de jeunes miliciens ont également envahi les communes d'Adjamé, Attécoubé, Williamsville et Yopougon, tirant et lançant des explosifs indistinctement sur des populations civiles soupçonnées d'être des pro-Ouattara. D'autre part, le village d'Akekoi, considéré comme étant un bastion pro-Gbagbo dans la commune d'Abobo et majoritairement peuplé de membres de l'ethnie Attié, a été attaqué par des jeunes gens armés à bord d'un véhicule de type 4x4. Au moins un civil a été tué au cours de cette attaque. Nous avons également enregistré des cas isolés de violences postélectorales à Sinfra et Agboville. Ces opérations de pilonnage et d'attaque indiscriminés contre les populations civiles se sont soldées par 52 morts, y compris cinq enfants et sept femmes, ainsi que plusieurs dizaines de blessés. Juste un exemple : dix-neuf de ces personnes ont été tuées dans la seule nuit du 17 au 18 mars 2011 par les tirs d'obus à Abobo. Après ce lourd bilan, le nombre total de morts est passé à 462 personnes depuis la mi-décembre 2010.

Deuxième développement : les populations d'Abobo, Williamsville, Yopougon et d'autres quartiers d'Abidjan continuent de quitter massivement leurs quartiers en raison des combats et du manque d'accès à la nourriture et aux médicaments.

L'ONUCI rappelle aux responsables des FDS, aux éléments du « Commando invisible » et aux autres acteurs de la crise post-électorale, que les attaques généralisées ou systématisées lancées contre des populations civiles peuvent constituer des crimes contre l'humanité.

Enfin, conformément à son mandat de protection de la population civile et dans les limites de ses capacités, comme Hamadoun a eu à le souligner, l'ONUCI continue d'apporter son appui à la population, à travers, notamment des patrouilles de dissuasion, l'assistance médicale aux victimes, ainsi que le suivi, la documentation et la

conduite des enquêtes sur des violations et abus des droits, en vue de lutter contre l'impunité. Merci.

HT : Merci Guillaume. Mesdames et messieurs, nous sommes à votre disposition si vous avez des questions. Je vous prie de vous identifier en donnant votre nom et l'organe que vous représentez ici.

Ben Allah (Scotland Tribune) : En dépit de la série de patrouilles que l'ONUCI a exécuté ces jours-ci, le camp Ouattara par la voix du ministre Guikahué, a estimé insuffisant l'action des Nations Unies sur le terrain. Et va jusqu'à dire que l'ONUCI ne devrait pas se limiter à compter que des morts. Ces déclarations sont soutenues également par la ministre à Yamoussoukro et le Porte parole Patrick Achi, qui va jusqu'à identifier une sorte de feuille de route pour l'ONUCI. Il demande ainsi qu'il y ait un déploiement des forces de l'ONUCI à Yopougon et également un autre déploiement des troupes de l'ONUCI à Abobo. Il parle même de check points. Quel commentaire faites-vous là-dessus. ?

HT : D'abord il est très tendancieux de dire que nous ne faisons que compter les morts. C'est à notre grand regret que nous faisons le bilan des pertes. Mais c'est pour montrer la gravité de la situation. C'est pour également attirer l'attention sur les auteurs de ces tueries, pour leur dire enfin que leurs crimes ne resteront pas impunis. Ce n'est pas de la morbidité qui nous saisit lorsque nous publions ces bilans. C'est avec regret, mais c'est notre devoir et nous continuerons de le faire. La deuxième partie de votre question a trait au déploiement suggéré par le porte-parole du gouvernement Soro quant aux ressources militaires de l'ONUCI. Je voudrais juste rappeler que nous avons un mandat ici, nous avons des effectifs, nous avons un objectif. Donc c'est en fonction du mandat, des effectifs et de l'objectif que nous faisons le travail, que nous faisons la stratégie de répartition de nos troupes sur le terrain, que nous conduisons nos patrouilles. Jusqu'à présent, là où les patrouilles ont pu se déployer on a pu prévenir les tueries à grand échelle. Mais ce qui se passe, c'est lorsque les patrouilles sont dans un endroit donné d'Abidjan et que les exactions se déroulent ailleurs, et que les populations, que nous comprenons très bien, lancent des cris légitimes au secours.

Nous ne pouvons pas être en même temps dans tous les quartiers d'Abidjan et, pour ne prendre que la commune d'Abobo, elle fait presque 2 000 000 de personnes exactement 1.800 000, donc vous vous imaginez qu'avec les patrouilles que nous déployons, il peut se passer quelque part des incidents, ou des attaques ou des tueries, sans que nous ne soyons informés en temps réel. En fait c'est cela qui intéresse les populations, ce n'est pas venir après. C'est venir ou avant, et venir, au pire des cas, pendant que les actions se déroulent ou pendant que les attaques ont lieu. C'est ce qui explique ce qu'on peut appeler un petit déphasage entre certaines de nos actions et les résultats escomptés des bénéficiaires de notre aide. Je voudrais également rappeler que nous consacrons une grande partie de nos troupes à la sécurisation de l'Hôtel du Golf. C'est une tâche importante, c'est une tâche, j'allais dire vitale pour le processus électoral, et de manière générale pour le processus de paix, et nous tenons à exécuter cette tâche. C'est pour cette raison que nous avons également demandé un complément d'effectif. Il est heureux que le Conseil de sécurité ait accepté d'accroître les ressources humaines mais également le matériel militaire avec, notamment, l'octroi de trois hélicoptères armés qui sont déjà sur place. Et nous attendons dans les jours ou semaines à venir, un renfort en casques bleus et nous allons, bien sûr, faire notre stratégie de redéploiement dans le même cadre. Nous avons des généraux compétents qui sont à la tête de la mission et qui, en fonction de ce qu'on met à leur disposition mais également en fonction de ce qu'on leur demande de faire pour les populations ivoiriennes, repartissent les femmes et les hommes mis à leur disposition.

Andrew Njuguna (AP): Two things, one, kindly if you have your phone can you give it out. It is messing up the sound. It is destroying my sound. Thank you. Second thing, civilians we have talked to in Abobo are asking the UN to have a more visible presence in that area. They want permanent roadblocks and they want the creation of humanitarian corridors. Is this something the Mission is thinking about?

HT: Yes of course. We requested a humanitarian corridor, but it is not up to us to create a humanitarian corridor. It is something you request from the fighters. It is up to them to allow humanitarian

workers access to Abobo. It is not a decision by UNOCI to say okay let's go and have a humanitarian corridor. It is more complicated. You need a ceasefire. You need a kind of truce from the belligerents to go and help and assist the population in need. That's the main issue. Now, well of course we have a permanent presence in Abobo. We have what we call a continuous patrol in Abobo. Every eight hours we have a new patrol in Abobo. But it is a very large area; it is almost two million people. I don't know where you usually stay, if you stay in London or New York or somewhere. I don't think the resources, the human resources we have on the ground can do the job all the time, wherever they are needed when they are needed. That is the challenge we are facing. That is why we requested an increase in our military presence and thanks to the Security Council resolution we will have 2000 troops to come, maybe within the coming weeks. May be it will help. But it's not possible to provide security to the whole population any time, whenever you are needed. Don't forget we have 10,000 troops on the ground and we have 20 million people in Cote d'Ivoire. We don't only have Abobo or Williamsville or Adjame, we also have the whole Cote d'Ivoire to take care of.

Tim Cocks (Reuters): I just wondered about this statement the other day about the MI24 helicopter that they are repairing and the multiple rocket launchers, when it was said in the statement said that UNOCI would take strong action to prevent them being used on civilians. Could you just give me some details of what that action could entail? If he gets that helicopter in the air do you have the means and will to shoot it down? If he gets those rocket launchers active will you call in an airstrike to destroy them? And just generally, it seems that your mandate is to protect civilians and one of the reasons why it's not working out quite as well as it could, you need to start shooting some FDS soldiers to protect them because the biggest threat to civilians is the FDS. You have a Chapter seven mandate; why aren't you fulfilling that mandate? Thanks.

HT: First of all we have the means to implement what is contained in the communiqué. The press statement is very clear and we will be able to do what we said. It's a warning, it's a strong warning and we

really mean it and we will do it. Secondly we have a Chapter seven mandate. You have two aspects in Chapter seven. You have an aspect of chapter seven for peacekeeping. It means there is a ceasefire, there is a truce, there is a peace agreement and you are deployed to keep or to observer. A ceasefire you are here to observe. You also have peace enforcement. It is the same chapter, its Chapter seven. The one we have deals with peacekeeping and you only return fire when you are shot at, so that's how it is. And it is not up to UNOCI to change the mandate, of course you know that.

TC: My understanding is that in Congo you have the same mandate and there you are allowed to pursue offensive operations against militia groups in order to protect civilians and yet you don't seem to be able to do that here. Is that because your mandate does not allow you to do that or is it because you are reluctant to go into fights with pro-Gbagbo forces?

HT: I was in Congo under Chapter six and then under Chapter seven. I served there as spokesperson. To launch an operation it has to be clearly stated in the resolution creating your mandate. That's how you can operate and that's why we are a bit tied here, our hands are tied a bit. But it has to be stated and in Congo it was clearly stated; and it was even clearly stated that they could do it along with government forces. We don't have it here. But it is still Chapter seven. It is the use of force. It is also taking measures including the use of force. That's what Chapter seven is about.

Christophe Parayre (AFP): J'ai plusieurs petites questions notamment sur le bilan. Sur l'attaque du 17 mars, le premier bilan de l'Onuci était entre 25 et 30 morts. Est-ce qu'une semaine après, ce bilan a évolué, ce bilan s'est affiné ? Sur le bilan total, vous êtes à 460 morts, le camp Ouattara dit 832, plusieurs observateurs indépendants, notamment International crisis Group, disent que le bilan de l'ONUCI est en deçà de la réalité, que le bilan est quand même beaucoup plus lourd. Est-ce que vous pouvez nous expliquer, en fait, comment vous arrivez à ce bilan. Est ce que ce sont des morts rapportés, est ce que ce sont des morts confirmés par des équipes de l'ONU? Est-

ce que vous pouvez nous refaire un point sur comment est ce que vous arrivez à ce bilan ? Et je voudrais aussi un point de situation sur l'ouest, notamment la région de Guiglo, où il y a des combats actuellement et de grands déplacements de populations qui affectent une grande partie de l'Ouest ivoirien. Merci

HT: Je commence par Guiglo après je vais donner à Guillaume la chance d'expliquer la méthodologie sur la façon de faire le décompte. A Guiglo, la situation est en cours en ce moment. Il y a eu beaucoup de violence, il y a beaucoup de confusion. Nous n'avons pas de chiffres. Nous savons qu'il y a eu des attaques même, et des pillages contre les agents des Nations Unies. Avant de venir ici, on a pillé l'entrepôt du HCR à Guiglo. Donc la situation est encore confuse. Nos collègues sur le terrain sont en train de réunir des informations pour nous les envoyer. Donc je ne peux pas m'avancer. Et c'est cette prudence là qui est également de rigueur lorsque nous faisons nos bilans et Guillaume va vous expliquer comment il procède.

CP : A Guiglo, le déplacement des populations.

HT : Oui. Je vous dis que nous sommes en train d'évaluer la situation de manière globale aussi bien les dégâts humains que les dégâts humanitaires et bien sûr les pertes autre que les pertes en vie humaine.

Je ne peux pas vous faire le point au moment où je parle parce que la situation se déroule.

CP : Juste pour être précis. Le pillage de l'entrepôt du HCR, c'était aujourd'hui ou c'était hier ?

HT : J'ai appris cela ce matin. Ça du se passer hier. Mais je vous ai dit, j'ai appris ça ce matin en venant au point de presse. Donc, si vous voulez la date exacte, je vous suggère d'appeler le HCR. Je ne me défaisse pas mais je vous suggère d'appeler le HCR. Guillaume, comment tu comptes les morts ?

GN : Merci Hamadoun, ce n'est toujours pas assez facile de faire le bilan des morts. Je pense que ces morts sont des victimes et nous

devons vraiment avoir plutôt une pensée pieuse pour ces personnes-là. Deuxième élément, c'est que je trouve personnellement indécent de faire la guerre des chiffres. Ou bien d'utiliser les morts à des fins politiques. Voilà pourquoi au niveau des droits de l'homme nous avons établi une méthodologie qui nous permet non pas de rapporter des rumeurs mais de rapporter des faits vérifiés. Par rapport à cette situation post crise, l'ONU a établi un centre d'appel qui fonctionne 24h/24h et qui nous permet de récolter les allégations des droits de l'homme, et les même allégations nous sont aussi rapportées par les politiciens et par les organisations de droit de l'homme. Nous avons la responsabilité de confronter ces allégations. Ça c'est d'un. Deuxièmement, nous allons sur le terrain vérifier d'abord les allégations que nous avons reçues et pour nous pour que nous puissions arriver à comptabiliser les morts, nous devons être capables de connaître l'identité de la personne, son âge, le lieu où la personne a été tuée et éventuellement le lieu où le corps de la personne est déposé et le contact des familles, etc. C'est pour éviter des doublons. Parce qu'il nous est arrivé quelque fois de recevoir pour la même information, plusieurs sources rapportant le même mort. Si vous n'êtes pas prudents, si vous ne vérifiez pas ces informations, vous pouvez compter cette personne quatre fois. Donc le bilan de 462 morts, ce sont des bilans qui sont vérifiés par nos enquêteurs. Et si demain on veut absolument mener des enquêtes judiciaires, nous pourrions être à même de soutenir cela. Maintenant je reviens sur la question des bilans des 17 et 18, vous avez vu que nous avons donné le bilan de 25 à 30 morts. Pourquoi ? Parce qu'effectivement il ya 30 morts. Les 30 morts, nous avons vérifié mais le travail que nous sommes en train de faire est maintenant de voir si tous ces 30 morts ont un lien avec le fait pour lequel nous sommes en train d'enquêter. Est-ce que les 30 morts sont effectivement victimes des obus ou bien il y en a eu qui ont été tués par les milices ou par d'autres personnes. Alors jusqu'à présent, nous avons vérifié 25. Il nous reste encore à vérifier pour les 5 morts. Voilà pourquoi il faut être prudent. Il ne s'agit pas vraiment d'erreurs mais de prudence qui est nécessaire. Parce qu'on n'estime pas les morts. Vous voyez, on peut estimer la foule. Combien de personnes ont participé à telle manifestation, etc. Mais pour notre sérieux et notre crédibilité, nous ne pouvons pas estimer, disons, il y avait 10

morts, 20 morts. Voilà pourquoi nous sommes très rigoureux dans les bilans que nous donnons. Merci

Fran Lanon (AFP Service anglais): The stage of just observing a ceasefire... So at what point does one appeal to the Security Council to strengthen that mandate and allow one to take more action?

HT: Well as you know, we are deployed here by the Security Council. We cannot appeal to the Security Council to increase the mandate. This belongs to member states. This is beyond our mandate, this beyond our control, to change a mandate. We are here to implement a mandate but we don't decide why, how, how long, the proportion of troops, that is not our responsibility. That belongs to member states.

CP : Concernant les armes, notamment les lance-roquette multiples dont vous avez fait état dans le communiqué, est-ce que, selon les informations que vous possédez, cet armement a été récemment acquis par les forces...

HT : Non, pas récemment acquis, ils existent, on a dit apprêtés. Cet armement appartenait aux FANCI, Forces Armées Nationales de Côte d'Ivoire...

CP : Tout à fait. Ce ne sont pas de nouveaux armements ?

HT : Ce sont les orgues de Staline. C'est non conventionnel, comme vous le savez.

CP : Ma question, en fait, c'était est-ce que, selon les informations que vous avez, il y a eu violation ...

HT : Votre question, c'est s'il y a eu violation de l'embargo militaire. Je vous voyais venir.

CP : Donc a priori non, puisque ces armements étaient déjà en possession des forces armées ?

HT : Oui, mais votre question doit avoir une sous-question pour dire, est-ce qu'on peut les utiliser ? La réponse est non. Bon, je ne peux pas poser de question, ce n'est pas mon rôle. Mais comme vous le savez, depuis la deuxième guerre mondiale, il est interdit d'avoir recours aux armes de Staline. C'est des armes non conventionnelles. Très bien. Merci beaucoup. La semaine prochaine, je vais essayer d'amener le nouveau commandant de la Force pour faire connaissance avec vous. Il devait venir aujourd'hui, mais il a eu une réunion de dernière seconde qui l'a empêché de descendre. Mais il sera prêt jeudi prochain. Merci beaucoup et à jeudi prochain.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter:

Hamadoun Touré, Porte-parole

Tél. : +225-06203305 ; Portable : + 225-05990075 ; Fax : +225-020235107

Email: hamadoun@un.org.

<http://www.onuci.org>